



LE 1 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Hydromulching : une nouvelle technique d'engazonnement testée dans la commune



■ **Les employés municipaux ontensemencé une allée du cimetière.** Photo Daniel DE SIMONE

Depuis trois semaines, une allée du cimetière est fermée pour cause d'engazonnement. Une nouvelle technique a été utilisée, l'hydromulching pour travailler la surface en terre existante. Car pour réussir la végétalisation d'un sol pauvre, il ne suffit pas de semer les graines, aussi rustiques soient-elles. Cette technique permet d'éviter un long et coûteux travail de préparation du sol et l'usage de fertilisants. Concrètement, les graines sont mélangées dans un complexe fibreux spécifique, constitué de fibres naturelles pour maintenir un taux d'humidité optimal, de stabilisant pour améliorer la cohésion des semences au substrat et d'un stimulateur racinaire. Cela permet également de végétaliser avec précision des zones gravillonnées et des sols pauvres, en dehors des périodes d'ensemencement habituelles. La technique est utilisée au cimetière par les employés des services techniques et les premiers effets sont visibles. L'hydromulching a été également testé avenue de la Gare et pourra être utilisé dans différents secteurs de la commune.

CONTACT Plus d'informations en mairie au 04.77.36.10.90.

LE 2 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

Christophe Roure quitte la présidence de la Course nature

Rencontre avec Christophe Roure qui a laissé la présidence de la course nature marcellinoise (CNM) à Daniel Faure, à l'issue de l'assemblée générale.

Comment s'est déroulée cette saison au niveau de la course organisée en avril dernier ?

« C'est assurément un bon cru avec plus de 900 participants sur les trois courses, plus de 100 enfants sur les petits parcours préparés à leur intention et plus de 400 marcheurs. La garderie a été un vrai succès et a accueilli plus de 25 enfants, le tout sous un soleil radieux. La garderie et la bière offerte seront reconduites l'année prochaine. »

Quelles sont les nouveautés pour la course de 2019 et quand aura-t-elle lieu ?

« La date a été décalée au dimanche 14 avril pour ne pas être en concurrence avec la course organisée à Saint-Jean-

Bonnefonds. Du côté des nouveautés nous allons offrir un sweat à capuche y compris aux bénévoles qui nous accompagnent depuis des années. Nous essayons également de remettre en place le Jogging le premier dimanche du mois avec un rendez-vous, salle Rouby à 9h 30. Et bien sûr, nous participons au Téléthon. »

■ **Christophe Roure a présidé sa dernière réunion.**

Photo Daniel DE SIMONE

À l'issue de l'assemblée générale, vous avez annoncé votre retrait de la présidence...

« Oui, après plusieurs années à la présidence de la Course nature, il est temps pour moi de passer la main. C'est David

Faure qui devient le nouveau président de la CNM. Il a de l'expérience et connaît bien les rouages de l'association. Pour ma part je reste au sein de l'équipe et passe vice-président. »

CONTACT Course nature marcellinoise, au 06.46.07.83.33.

LE 4 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un spectacle musical à l'église marcellinoise



■ **Les enfants et les adultes de la chorale marcellinoise avec Barbara Barnoud (au clavier).** Photo Daniel DE SIMONE

La chorale de Saint-Marcellin, Corps à cœur, placée sous la direction de Barbara Barnoud, a organisé samedi un concert à l'église du village. Un spectacle musical tout en couleurs où de nombreux standards de la chanson française et internationale ont été joués devant un fort nombreux public.

La chorale enfants de Saint-Marcellin ainsi que la chorale adultes de Saint-Cyprien ont également participé à ce concert qui a visiblement séduit le public, pas avare d'applaudissement à la fin du spectacle.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un 25^e Téléthon rondement mené

Le Téléthon marcellinois a une nouvelle fois accueilli beaucoup de monde. Organisée par les bénévoles du Téléthon et présidée par Serge Triouleyre, cette manifestation d'envergure a permis aux Marcellinois de passer d'agréables moments en participant aux activités présentées par le tissu associatif (sportif et culturel), toujours motivé à l'idée d'aider les enfants malades. Vendredi soir, la soirée soupe aux choux, pomme de terre sarasson, a été un succès avec près de 400 assiettes servies à table.

Serge Triouleyre était satisfait: « C'est une grosse organisation à mettre en place et je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de ce Téléthon ». À noter la participation active des trois pâtisseries marcellinoises (Le Craquelin, l'Atelier des délices, La Paline) qui ont confectionné chacun un gâteau marquant le 25^e anniversaire du Téléthon sur la commune.

LE 5 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les DDEN ont visité les écoles de la commune



■ **Les délégués départementaux d'Éducation nationale scolaires ont effectué la visite annuelle.** Photo Daniel DE SIMONE

Lundi, les DDEN (délégués départementaux de l'Éducation nationale) ont effectué la visite annuelle des deux écoles de la commune (maternelle et élémentaire) totalisant un effectif de 520 élèves répartis dans 21 classes. Cette visite s'est faite en présence des deux directrices d'écoles, Mesdames Sagnol et Lainez, et d'Hélène De Simone adjointe aux affaires scolaires, en charge de la Petite Enfance.

Désignés par l'inspecteur d'académie, les DDEN veillent aux bonnes conditions d'accueil des élèves avec le souci de faciliter les relations entre les enseignants, la municipalité et les parents d'élèves. C'est ainsi qu'ils ont pu noter le bon état d'entretien des locaux, ainsi que du matériel mis à la disposition du corps enseignant et que les écoles disposaient de moyens humains nécessaires à son bon fonctionnement.

Associés aux réunions de travail avec l'administration départementale pour étudier les mesures d'ouvertures et de fermetures de classes, les DDEN ont indiqué que cette question n'était pas d'actualité sur les écoles de la commune.

LE 6 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ TRANSPORT

La borne pour voiture électrique est en fonction



■ Nabil Hraichi (en jaune) a présenté devant les élus et le responsable technique la borne électrique désormais opérationnelle. Photo Daniel DE SIMONE

Nabil Hraichi, en charge du déploiement des recharges électriques pour le Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (Siel), est venu, mardi, à bord d'une Renault Zoé, faire une présentation de la borne électrique installée sur le parking de la salle des fêtes Bernard-Rouby (rue du 8 mai 1945).

1,80 euros pour une heure de charge

Conçue à Saint-Bonnet-le-Château et intégrée au réseau Mobiloire, piloté par le Siel, elle a été financée avec le concours des investissements d'avenir de l'État confiés à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie), des communes et des intercommunalités.

En présence d'élus dont le maire, Éric Lardon, cette présentation a permis de mettre en avant les fonctionnalités de cette borne qui permettra des recharges normales et accélérées. Le maire a souligné l'importance pour la municipalité de participer au développement de la transition écologique. La mise en service est donc effective et la borne opérationnelle. Le coût pour une recharge est de 1,80 euros pour une heure de charge, soit 3cts la minute.

Il faut compter 2 h 30 pour avoir sa batterie rechargée permettant d'effectuer environ 300 km. Le montant de l'installation pour la commune s'élève à 6 000 euros.

CONTACT Mairie au 04.77.36.10.90.

LE 7 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ MARCHÉ DE NOËL

« Sélectionner les exposants est gage de sérieux et de qualité »

Le marché de Noël des créateurs aura lieu ce week-end. Il est organisé par Saint-Marcellin art et culture (Smac), présidée par Dany Faure. Rencontre.

Comment se présente cette nouvelle édition ?

« Bien. Les créateurs réunis salle Bernard Rouby et salle polyvalente présenteront leurs œuvres réalisés à la main. »

La sélection pour exposer est-elle toujours de mise ?

« Oui, c'est un gage de sérieux et de qualité. D'ailleurs les visiteurs sont toujours plus nombreux à venir admirer le travail réalisé par les exposants. Tout est fait de manière artisanale et c'est une bonne idée pour faire des cadeaux originaux pour les fêtes. »

Que vont présenter les créateurs ?

« Leur savoir-faire est impressionnant. Il y aura des meubles palettes, de la déco sur bois et flottés, des jouets, des



■ Dany Faure, présidente du Smac.

Photo Daniel DE SIMONE

bijoux pierres fines, du polymère. Mais aussi des peintures en verre, des aquarelles, des cartes tricots, des sacs tissus cuirs patchwork. Il y aura aussi un stand auteurs. »

PRATIQUE Marché de Noël des créateurs, samedi 8 décembre de 14 à 18 heures et dimanche 9 décembre de 9 à 18 heures, à la salle des fêtes Bernard-Rouby et polyvalente, rue du 8-Mai 1945. Entrée gratuite. Tél. 06.38.83.04.07.

LE 8 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

De nombreux gourmands pour déguster la bûche géante

C'était l'effervescence, jeudi, sur la place des Combattants. Dans le cadre de la quinzaine commerciale, les artisans et commerçants avaient donné rendez-vous aux enfants après la classe pour participer au tirage au sort du jeu des vitrines, que l'association des commerçants organise chaque année. La manifestation a accueilli de nombreuses personnes avec de jolis lots à gagner. À l'issue des résultats, la bûche géante, fabriquée par les pâtissiers marcellinois, Fabien Dru (La Paline) et Adrien Sion (l'Atelier des délices) a régalé les enfants et les parents. Elle mesurait 7 mètres de long a nécessité trois heures de travail.

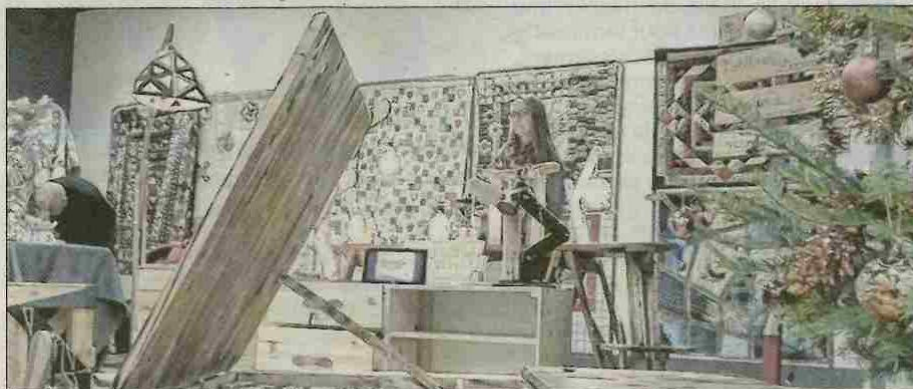


■ Fabien Dru (à gauche) et Adrien Sion ont confectionné la bûche géante au profit du Téléthon. Photo Daniel DE SIMONE

LE 9 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une belle exposition au marché de Noël des créateurs



■ Des créations confectionnées avec des palettes en bois. Photo Daniel DE SIMONE

Le marché de Noël des créateurs, qui se déroule ce week-end à la salle des fêtes Bernard-Rouby tient ses promesses. Les exposants sélectionnés par l'association Saint-Marcellin art et culture (Smac) sont venus présenter leurs œuvres entièrement confectionnées à la main. Des créations appréciées à leur juste valeur par les nombreux visiteurs qui en ont profité pour faire de beaux cadeaux à l'approche de Noël. Cette manifestation est à mettre à l'actif des bénévoles du Smac présidé par Dany Faure.

PRACTIQUE Le marché de Noël des créateurs sera ouvert ce dimanche de 9 à 18 heures, à la salle des fêtes Bernard- Rouby (rue du 8-Mai-1945). Entrée gratuite.

Buvette à disposition. Tél. 06 38 83 04 07.

LE 10 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un joli succès de la foire



■ La manifestation a attiré de nombreuses personnes.

Photo Daniel DE SIMONE

Samedi, la foire annuelle de la commune a connu le succès. Les stands installés dans les rues de la Libération, du 19-Mars-1962 et du 8-Mai-1945 ont permis une visibilité à tous les exposants et ce, jusqu'aux salles Bernard-Rouby et polyvalente où se tenait également le marché de Noël des créateurs organisé par le Smac (Saint-Marcellin art et culture). Toute la journée les visiteurs ont pu se promener au milieu des stands, prendre un verre, se restaurer et faire leurs emplettes dans les commerces marcellinois. De nombreuses animations ont jalonné cette journée avec des promenades en calèche, la présence du Père Noël, deux structures gonflables pour les enfants et l'installation d'une ferme pédagogique par les élèves de BTS du lycée agricole de Précieux.

LE 11 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

Des places de cinéma pour les collégiens marcellinois

Dans le cadre des actions menées en direction de la population, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a invité tous les collégiens à venir retirer, samedi, une place de cinéma, afin d'aller voir un film de leur choix au cinéma le Family, à Saint-Just-Saint-Rambert.

Pour Charlotte Deguin, adjointe aux affaires sociales, « il est important que toutes les tranches d'âge soient concernées par les actions que nous menons. Chaque année, les enfants des écoles maternelles, primaires et les collégiens reçoivent des cadeaux, des jeux, des friandises, des places de cinéma et je pense que tous apprécient le rôle joué par le CCAS dans la commune ».

INFO Une seconde permanence se



■ Des enfants venus chercher une place de cinéma autour de Charlotte Deguin, adjointe au maire.

Photo Daniel DE SIMONE

tiendra à l'accueil de la mairie, samedi, de 10 à 12 heures. Plus d'informations au 04.77.36.10.90.

LE 12 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le dernier conseil municipal de l'année se déroulera jeudi

Il aura lieu à 20 heures, à la salle du Colombier (salle voûtée). Les questions à l'ordre du jour porteront sur l'investissement avec une autorisation de dépenses avant le vote du budget primitif 2019 (communal et eau). Les élus débattront des tarifs municipaux 2019, notamment ceux des locations des salles communales. Une autorisation sera demandée pour une mise à disposition du service technique de la commune auprès de Loire Forez agglomération (LFA) concernant l'entretien des voies d'intérêt communautaire. Autre autorisation sollicitée : celle auprès du conseil municipal pour la construction d'un préau devant l'école maternelle située boulevard du Couhard. Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, les élus seront sollicités pour l'approbation du « plan mercredi », plan éducatif de territoire. Enfin, un schéma directeur d'alimentation en eau potable sera présenté aux élus.

LE 13 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Ambiance festive pour le repas du CCAS



■ **Tous prêts pour faire la fête.** Photo Daniel DE SIMONE

Depuis de nombreuses années, la commune prend soin de ses seniors, enchantés de se retrouver à la salle des fêtes Bernard-Rouby pour le traditionnel repas de fin d'année. Mardi, le maire Éric Lardon, les élus et les bénévoles du CCAS (Centre communal d'action sociale) ont accueilli 192 Marcellinois âgés de 70 ans et plus.

Une journée festive dans une salle décorée pour la circonstance. Les mets raffinés préparés et servis par le traiteur Au rendez-vous des saveurs ont régalé les papilles des aînés. L'animation confiée à Lætitia Carbonnelle a fait l'unanimité. Cette jeune chanteuse professionnelle a su marier les différents styles musicaux et permis à tous de chanter, de danser et de passer une très belle journée.

INFO Un colis sera prochainement distribué par les membres du CCAS au domicile des personnes n'ayant pu venir au repas.

LE 14 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Fourrière intercommunale : chienne trouvée

Cette chienne a été trouvée dans la commune, lundi 10 décembre. Elle attend ses maîtres à la fourrière intercommunale du Domaine des Muriers. Toute personne ayant des informations à son sujet peut contacter Stéphane Davim.

CONTACT 815, route des Muriers,
Saint-Etienne-le-Molard.
Tél. 06.60.15.96.23.



■ Chienne trouvée à Saint-Marc
Marcellin. Photo Jacqueline
COUTURIER

LE 15 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ÉCONOMIE

Nouveau barème de location des salles

Lors du Conseil municipal de jeudi, les élus ont délibéré sur les nouveaux tarifs 2019 des salles municipales qui ne subissent aucune augmentation par rapport à 2018.

➤ **Salle Bernard-Rouby**

La première location sera gratuite pour les associations de la commune et une participation de 100 euros sera demandée pour la seconde location. La salle restera gratuite sans conditions pour les associations du don du sang. Pour les Marcellinois, la journée (du lundi au jeudi) sera facturée 350 euros et le week-end, 500 euros.

➤ **Salle polyvalente**

Les locations seront illimitées et gratuites pour les associations communales. Il en coûtera 200 euros aux

Marcellinois et 300 euros pour les particuliers extérieurs (uniquement le week-end).

➤ **Centre aéré de la Ruche**

Location gratuite et illimitée pour les associations de la commune. Pour les particuliers de la commune, la salle sera facturée 150 euros, la journée. Pour les particuliers extérieurs à la commune : 300 euros la journée.

➤ **Salle Aristide-Briand**

Pour les extérieurs de la commune.

- Salle de spectacle seule : 300 euros.

- Salle de spectacle et salle de convivialité : 400 euros.

- Salle du Colombier : la location à la demi-journée est de 50 euros.

CONTACT Mairie au 04.77.36.10.90.

LE 16 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Un nouveau restaurant sur la commune



■ René Tête devant son restaurant, place du docteur Villard.

Photo Daniel DE SIMONE

Tenue depuis neuf ans par Anne-Marie Triouleyre, la crêperie située place du Docteur Villard a fermé ses portes. C'est René Tête, Marcellinois d'adoption depuis 25 ans qui reprend les clés de l'établissement. À 48 ans, cet ancien agent de maîtrise dans une entreprise de BTP souhaitait donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Mais n'allez pas croire pour autant que ce Marcellinois bien connu dans le monde associatif ait agi sur un coup de tête : « Cela fait plusieurs années, raconte-t-il, que j'ai cette envie d'ouvrir un restaurant et lorsque l'opportunité s'est présentée, je n'ai pas hésité. Je voulais à ma façon participer à la vie du village en faisant revivre un commerce fermé. » Passionné par la cuisine depuis toujours, René a préparé et mûri cette reconversion avec beaucoup de détermination : « Il y a eu notamment un gros travail administratif pour faire aboutir ce projet. La partie pratique est pour moi plus agréable et je compte bien solliciter les commerces de la commune. Je vais faire en sorte que ce restaurant devienne un lieu convivial où on prend du plaisir à venir se restaurer. » Du lundi au samedi, le maître des lieux proposera à 12 heures, un menu du jour et le vendredi soir et samedi soir un menu campagnard, qui devrait ravir de nombreux amateurs.

PRATIQUE Restaurant L'âme et Rêve. 1 place du Docteur Villard,
Tél. 04.77.06.84.69.

LE 17 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Des vœux chaleureux pour le personnel communal



■ Une assemblée attentive aux discours des élus.

Photo Daniel DE SIMONE

Chaque année les élus tiennent à remercier le personnel communal, pour son travail et son investissement au sein de la collectivité. Vendredi, à la salle des fêtes Bernard-Rouby, les élus et le personnel se sont retrouvés autour des tables joliment décorées, afin de passer un agréable moment de détente et de convivialité. Le maire, Eric Lardon, le directeur général des services, Yann Durand, et l'adjoint au personnel, Alain Tholot, ont salué le travail remarquable des agents de la commune, dans un contexte pas toujours simple à assumer. Le délicieux repas préparé par le cuisinier de la cantine scolaire, Yves Barrière, et le karaoké proposé pour animer cette soirée ont permis à tous de passer un excellent moment.

LE 18 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Remise des colis de Noël aux aînés



■ Les enfants du conseil municipal ont distribué les colis avec les élus et les bénévoles du CCAS.

Photo Daniel DE SIMONE

Samedi, les membres du CCAS (Centre communal d'action sociale) accompagnés pour la circonstance par le CMEJ (Conseil municipal d'enfants et de jeunes) ont distribué des colis. De nombreux Marcellinois (70 ans et plus) sont venus les chercher à la salle de réunion. Les autres ont été distribués à domicile pour ceux qui ne pouvaient se déplacer. Au total, 346 colis ont été offerts à nos aînés.

18/12

LE 19 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Un repas de Noël à la résidence du Clos Pommier



■ La table des résidents avec la directrice, Nadia Bouanani (debout à droite). Photo Daniel DE SIMONE

Depuis l'ouverture de la résidence senior du clos Pommier, située rue du Docteur Guignard, les activités se succèdent pour le plus grand plaisir des pensionnaires. L'équipe chargée de l'animation a organisé, lundi, un repas de Noël qui a réuni une vingtaine de personnes dans la grande salle. Cette journée a été conviviale et festive. La directrice, Nadia Bouanani, était visiblement satisfaite : « C'est un grand plaisir de recevoir les familles et de passer cette journée tous ensemble. »

CONTACT Résidence du clos Pommier Tél. 04.77.36.48.29

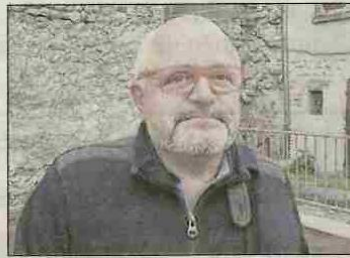
19/12

LE 20 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

8 312 euros ont été collectés pour le Téléthon

Mardi, en présence de Serge Triouleyre, président du Téléthon local, et de nombreux représentants du monde associatif, a été dressé le bilan de la dernière édition, qui s'est tenue les 30 novembre et 1^{er} décembre. 8 312 euros ont été reversés à l'AFM (Association française contre les myopathies). Un résultat en hausse de 300 euros par rapport à 2017 (8 011 euros). Serge Triouleyre était visiblement satisfait de cette 25^e édition : « Je souhaite remercier les associations sportives et culturelles ainsi que les commerçants et les entreprises ayant participé à cette manifestation, sans oublier la municipalité. Un grand merci également à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. » Rendez-vous est donné les 6 et 7 décembre 2019 pour la 26^e édition.



■ Le président du Téléthon local, Serge Triouleyre, est satisfait de la mobilisation des associations.

Photo Daniel DE SIMONE

LE 21 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une opération de solidarité pour des élèves du Tchad



■ Les élèves de CE2/CM1 se sont fortement impliqués. Photo Daniel DE SIMONE

Les élèves de la classe de CE2-CM1 de Mmes Keller et Reduron ont participé cette année à la Rentrée solidaire, organisée par Solidarité laïque, une association qui lutte pour le droit à l'éducation en France et à l'international. Cette action est à la fois une opération de solidarité concrète avec une collecte de fournitures scolaires et une expérience en termes d'engagement citoyen, qui invite les jeunes à questionner le monde qui les entoure. Un des objectifs fondamentaux de

cette action est de faire naître chez chacun le désir de faire bouger les choses. De mi-novembre à mi-décembre, les élèves sont devenus les ambassadeurs de cette action en collectant plus de 800 crayons, stylos, cahiers, qu'ils ont remis mardi aux bénévoles de Solidarité laïque. Le fruit de cette collecte de fournitures scolaires bénéficiera cette année aux élèves du Tchad (Afrique centrale).

PRATIQUE Plus d'infos
au 04.77.52.82.59

LE 27 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

L'opération Tranquillité vacances permet de partir l'esprit serein

En cette fin d'année, les cambriolages se multiplient dans la plaine du Forez. Aussi, il est utile de rappeler que les Marcellinois qui partent en vacances peuvent souscrire gratuitement à l'opération Tranquillité vacances. Mise en place depuis 2005, dans la commune, cette dernière permet aux habitants, qui en font la demande, de faire surveiller leur maison par la police municipale. Au cours des patrouilles quotidiennes, les trois policiers inspectent méticuleusement les abords des propriétés et vérifient que les portes et les fenêtres soient bien fermées. Pour profiter de ce service gratuit, il suffit de s'inscrire, au moins 48 heures avant le départ en vacances, au poste de la police municipale et de remplir un formulaire détaillé.

CONTACT Tél. 04.77.36.10.91.



■ La police municipale est située rue Charles-de-Gaulle.

Photo Daniel DE SIMONE

LE 28 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SPORT

« Le BMX n'est pas réservé qu'aux garçons »

Karen Coston, présidente du BMX marcellinois, revient sur l'année écoulée.

Quels sont les faits marquants de la dernière saison ?

« Nous constatons un retour de compétiteurs sur différentes courses avec pas loin de 40 pilotes en moyenne dans différentes compétitions avec des résultats intéressants dans toutes les catégories. Nos deux pilotes nationaux Pierre Coston en catégorie homme 17/24 ans et Théo Sauron chez les juniors, ont tiré leur épingle du jeu avec une belle saison et une manche du Monde qui se roulait à Saint-Quentin en Yvelines. Avec ces

résultats, les portes de l'indoor 2019 seront ouvertes pour plusieurs pilotes. »

Comment se présente cette nouvelle saison ?

« La saison a débuté sur les chapeaux de roues. Plus de 75 essais sur les journées découvertes,

dont 60 nouvelles ont abouti. Cette année nous accueillons un groupe draisiennne (2 à 4 ans) et huit mamans. Comme quoi le BMX n'est pas réservé qu'aux garçons. Du côté des structures la mairie, nous a refait le chemin et c'est fort agréable.

Avez-vous des projets ?

« Quentin Charavin, pilote élite, nous avait rejoints en septembre 2017 pour faire une formation entraîneur. On s'est vite rendu compte de l'évolution de certains pilotes. Aussi, nous avons décidé de l'embaucher. Nous organiserons le 31 mars la 3^e manche Aura territoire et le 28 avril, la 2^e manche de la Loire. »

CONTACT BMX marcellinois au 06.78.84.10.86.

■ Karen Coston, présidente du BMX marcellinois.

Photo Daniel DE SIMONE



www.leprogres.fr

LE 29 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ URBANISME

Les travaux de la rue Charles-de-Gaulle sont terminés

Les travaux de la rue Charles-de-Gaulle, ainsi que de la rue des Écoles, commencés au mois d'octobre, sont terminés. L'aménagement de ces rues effectué par l'entreprise Colas avec Loire Forez agglomération comme maître d'ouvrage (la voirie étant communautaire) a nécessité les gros moyens. Le chantier s'est déroulé en plusieurs phases avec un plan de circulation contraignant mais nécessaire pour les automobilistes.



■ La rue Charles-de-Gaulle avant les travaux. Photo Daniel DE SIMONE

Une rue rétrécie pour réduire la vitesse

Pendant ces huit semaines de travaux, et un planning respecté, les ouvriers ont procédé à la dépose des trottoirs, au décapage de la chaussée, à la pose d'une sous-couche, d'un enrobé en béton désactivé et

la pose des bordures. Le bâtiment situé au 3, rue Charles-de-Gaulle, a également été démolé et fera place prochainement à un espace paysager avec la création d'une fresque en trompe l'œil. Une rue métamorphosée avec de larges trottoirs (conforme aux nor-

mes d'accessibilité) qui devraient ravir les piétons allant à l'école et dans le centre bourg. Il restera désormais aux automobilistes à s'habituer à la nouvelle configuration de cette rue volontairement rétrécie pour réduire la vitesse.

LE 31 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ENFANCE-JEUNESSE

Plan mercredi : un nouveau dispositif pour encadrer les activités périscolaires

Ce dispositif permet de donner aux familles, aux collectivités et à leurs partenaires, un cadre de confiance en proposant des activités de qualité aux enfants ce jour-là.

À la suite du retour de la semaine à quatre jours dans les écoles primaires et maternelles de la commune, le ministère de l'Éducation nationale a créé un nouveau cadre réglementaire pour encadrer les activités périscolaires du mercredi : le Plan mercredi. Ce dispositif permet de donner aux familles, aux collectivités et à leurs partenaires, un cadre de confiance, en proposant des activités de qualité aux enfants ce jour-là. Saint-Marcellin-en-Forez qui adhère à ce dispositif s'est vu con-

fier par l'État la mise en place et la bonne coordination du Plan mercredi sur sa commune, par la réécriture d'un Plan éducatif de territoire (PEDT).

Les objectifs éducatifs définis

La dernière réunion de travail avec les élus en charge du dossier, les directeurs des écoles, les enseignants, les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) et des associations a été instructive et a permis de définir les objectifs éducatifs de ce nouveau projet ainsi que leur mode d'évaluation. À savoir : sensibiliser les acteurs à la thématique du développement durable ; développer la communication entre tous ; inculquer aux enfants les valeurs ci-



■ Une réunion instructive avec les partenaires de la collectivité. Photo Daniel DE SIMONE

toyennes (civisme, civilité, solidarité) ; favoriser l'ouverture d'esprit sur le monde qui nous entoure, qu'il soit de proximité ou plus éloigné.

De plus, le fait de s'inscrire dans la démarche du Plan mercredi sera pour la commune la possibilité d'avoir une bonification de la prestation de service ordi-

naire (1 euro au lieu de 0,54ct/heure déclarée) pour toutes les nouvelles heures du mercredi et des taux d'encadrement assouplis.

321129